

# 27<sup>ème</sup> RALLYE DE LA HAUTE-SAONE DAMPIERRE SUR SALON 29 OCTOBRE 2006

N° de course

BULLETIN D'ENGAGEMENT à retourner pour le lundi 13 OCTOBRE 2006 minuit

à

ASA LURONNE 43 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE 70000 VESOUL  
TEL : 03.84.75.78.42 FAX : 03.84.75.75.08

DATE DE RECEPTION

..... / ...8... / 2006

DATE DE LA POSTE

..... / ...8... / 2006

PILOTE	COPILOTE	VEHICULE ENGAGE
NOM : .....	.....	Titulaire de la carte grise : .....
PRENOM : .....	.....	CONSTRUCTEUR: .....
ADRESSE: .....	.....	TYPE MODELE USUEL: .....
CP / VILLE : .....	.....	CYLINDREE EXACTE: .....cm <sup>3</sup>
TELEPHONE : .....	.....	J'engage ce véhicule dans le GROUPE:..... CLASSE: .....
LICENCE N°: .....	.....	WRC - FRC - 4x4 - SUPER 1600 - KIT CAR (1)
CODE COMITE / ASA : .....	.....	N° du passeport technique: .....
ASA : .....	.....	Fiche d'homologation: .....
Permis de conduire n°: .....	.....	Immatriculation: .....
Délivré par Préfecture de .....	.....	<i>Ne pas omettre de faire établir une autorisation de prêt par le propriétaire du véhicule lorsque celui-ci ne vous appartient pas</i>
Le : .....	.....	

Nous soussignés déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale des prescriptions générales des rallyes telles quelles sont établies par la F.F.S.A.

Ci-joint le montant de l'assurance et des droits d'engagement avec publicité de l'organisateur soit: 220 € 1ou 2 membres ASA LURONNE : 210 € ou 200 € sans publicité de l'organisateur 440 € HORAIRE DE CONVOCATION : .....H .....
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fait à .....

Le .....2006

signature des pilotes

cadre réservé à l'ORGANISATION			
VISA ADMINISTRATIF		VISA TECHNIQUE	
Chèque	Espèces	GROUPE	CLASSE
Banque :			
N°:			

imprimé par l'ASA LURONNE

(1) Rayer les mentions inutiles , le cas échéant, renseignement restant obligatoire pour l'établissement du classement de la coupe de France par la FFSA